

Publier au CEMCA en coédition

Le CEMCA (Centre d'études mexicaines et centraméricaines) est un centre de recherche en sciences sociales qui publie uniquement en coédition avec d'autres institutions.

Qu'est-ce que la coédition?

La coédition est la publication d'œuvres acceptées par le CEMCA (sur support papier ou électronique) en collaboration avec des éditeurs français, mexicains ou autres. Lorsque l'œuvre est réalisée entièrement au CEMCA, ce dernier est responsable de la planification et de la mise en œuvre de ce programme. Le CEMCA peut déléguer la fonction entière de l'édition ou la partager avec le(s) coéditeur(s). Dans les projets de coédition, le CEMCA conserve le droit d'auteur de l'œuvre, tandis que le coéditeur a habituellement une licence unique pour une période définie dans le contrat de coédition. Cependant dans certains cas définis par le Contrat de coédition, les droits sont partagés entre le CEMCA et les coéditeurs.


Les négociations, la signature de l'entente de la coédition, sont la responsabilité des auteurs qui doivent obtenir des coéditeurs pressentis une lettre d'engagement à la publication concernée. La réception de cette lettre conditionne l'engagement du CEMCA dans la coédition et l'élaboration du contrat de coédition (par le CEMCA ou le(s) coéditeur(s)).

Lors d'un arrangement de coédition typique, l'auteur est responsable du contenu technique de l'œuvre. Le CEMCA, lorsqu'il est éditeur, est responsable, au nom des auteurs, des étapes opérationnelles du projet ainsi que de sa gestion durant la période de validité du contrat. Il s'occupe du développement de l'œuvre, soit de l'édition, de la conception graphique, de l'impression. La mise en marché, l'entreposage, la distribution et la commercialisation sont sous la responsabilité du CEMCA et des coéditeurs pour les exemplaires qui correspondent à chacun suivant les modalités du contrat de coédition.

Comment fonctionne la coédition?

Un projet de coédition débute avec la présentation du projet au CEMCA par l'auteur (manuscrit ou CD **définitif et complet**, illustrations **originales**) et la réception de la lettre d'invitation (**lettre d'intérêt**) envoyée par les coéditeurs **trouvés par le(s) auteurs**. Ensuite, le CEMCA émet une demande de propositions qui est envoyée aux éditeurs intéressés. Ces éditeurs doivent soumettre une proposition en l'espace de quelques semaines. Celle-ci est évaluée par le CEMCA. Le contrat est alors négocié et signé avec le(s) coéditeur(s) retenu(s). Ce processus peut prendre jusqu'à six mois, et quelques fois plus.

Une fois le contrat signé, l'éditeur (CEMCA ou l'un des coéditeurs) révisé le manuscrit (dans certaines circonstances, le CEMCA se charge de la traduction en espagnol). Ensuite, il procède à la conception d'une maquette de la couverture et des pages intérieures, de la



disposition du texte, à l'intégration du matériel visuel, des épreuves, de la mise en page et obtient un prêt-à-photographier de l'œuvre.

Qui détient les droits d'auteur?

La question des droits relatifs à la propriété intellectuelle, incluant les droits d'auteur, les droits moraux et les licences, représente un élément important de l'édition. La protection des droits d'auteur, qui prend effet immédiatement avec la création de l'œuvre, quel que soit le format (support papier ou électronique), est l'une des grandes préoccupations du monde de l'édition électronique, puisque l'information peut facilement être téléchargée, reproduite, manipulée, retransmise et transférée à d'autres médias. En vertu de la *Loi sur les droits d'auteur*, les œuvres protégées ne comprennent pas seulement les livres, les dépliants, les lettres et les notes de services, mais également les tableaux, les programmes d'ordinateurs et les bases de données.

Quels genres d'ouvrage publie-t-on?

Les publications sur support papier peuvent prendre plusieurs formes : de livres de prestige abondamment illustrés de dessins et photos couleur, aux livres techniques, aux articles et aux périodiques portant sur des sujets hautement spécialisés, et de toutes sortes de brochures aux dépliants, qui traitent de sujets qui font partie principalement des Sciences sociales et humaines. D'autres supports tels que disquettes et cédéroms peuvent compléter ou remplacer les publications sur format papier.

Qui paie la facture?

Pour les projets de coédition, le CEMCA participe aux coûts associés soit au développement du produit, soit à la traduction, soit à l'édition, la conception graphique et l'impression.

Pour la traduction qui est toujours coûteuse, il est demandé à l'auteur de chercher des fonds à cette fin auprès de son institution d'affiliation, de fondations diverses, etc. Le CEMCA peut éventuellement apporter une part du coût de la traduction.

S'il s'agit d'une traduction d'un livre déjà publié en France, l'auteur, à travers son éditeur français, peut demander une aide financière auprès du Centre National du Livre http://www.centrenationaldulivre.fr/aides/traduc_fra_etranger_fr.htm qui accorde des subventions pour la traduction. Dans le cas où cette aide serait obtenue, le CEMCA participe alors aux coûts de l'édition ou de l'impression.

Aide mémoire pour la proposition d'un ouvrage au CEMCA

Premiers pas...

Vous avez terminé brillamment votre thèse et vous voulez la publier au CEMCA. Bravo, mais attention : une thèse n'est pas un livre, et il est nécessaire d'en reprendre le texte et de l'adapter, le raccourcir, en éliminer le jargon professionnel, le surplus de détails...

Vous avez déjà publié en français et vous êtes intéressé par une publication en espagnol : vérifiez auprès de votre éditeur la question des droits d'auteur pour la traduction.

Vous comptez publier votre manuscrit en premier en français ? veillez à préserver vos droits d'auteur pour d'autres langues. Autrement, il sera nécessaire de racheter vos droits d'auteur auprès de votre éditeur original ce qui ajoute au coût de la production de votre livre.

Vous avez un manuscrit et vous voulez le publier au CEMCA. Préparez nous un dossier qui contienne:

- Une lettre de motivation (1 page maximum), expliquant la thématique de cet ouvrage, ce qui a été écrit auparavant sur ce thème, son originalité, son importance, son audience éventuelle et la pertinence de le publier en espagnol au Mexique. Prière de détailler également le nombre de pages, d'illustrations et de photos prévues.
- Votre CV et liste de publications.
- Un résumé (1 page maximum) qui détaille la problématique principale traitée dans l'ouvrage, la méthodologie employée, son apport théorique et les principaux résultats de cette recherche.
- Un synopsis de votre manuscrit par chapitre, c'est-à-dire la description succincte (pas plus que trois lignes) de ce que contient chaque chapitre de votre manuscrit.
- La table des matières de votre manuscrit.
- Quelques noms de personnalités scientifiques qui pourraient évaluer cet ouvrage. Dans le cas d'une thèse de doctorat, veuillez joindre à votre dossier le rapport de soutenance.

Votre proposition sera évaluée par le CEMCA seulement si vous soumettez un dossier de candidature complet.

Ensuite...

Si votre projet correspond aux axes d'intérêt du CEMCA vous en seriez notifié. Il VOUS revient alors de chercher des coéditeurs mexicains ou autres. C'est VOUS qui connaissez le mieux votre œuvre et le panorama des institutions susceptibles de publier votre recherche. C'est donc à VOUS de faire les démarches prospectives et d'intéresser les éventuels éditeurs. À ce stade, le CEMCA ne peut que vous fournir une lettre d'intérêt à coéditer votre recherche avec d'autres partenaires qu'il vous revient donc de trouver.

Une fois trouvés ces co-éditeurs, qui à leur tour vous fourniront des lettres d'intérêt que vous transmettez au CEMCA, les institutions pourront signer un contrat entre elles.

Il vous reviendra alors de soumettre votre manuscrit au CEMCA.

Soumission du manuscrit

Il est extrêmement important que le CEMCA ait la TOTALITÉ de votre manuscrit, avec toutes ses illustrations et graphiques, permis de reproduction, etc. ainsi que le support électronique de l'ensemble de vos matériaux (**voir liste ci-dessus**). Si vous soumettez qu'une partie de votre matériel, le projet de production ne pourra se mettre en marche. Ce n'est que dès réception de l'ensemble du matériel qu'il sera possible de caser votre projet de publication dans un calendrier de production. Veillez donc à vérifier que vous avez rendu tous les éléments mentionnés sur la liste. Cela assurera que votre manuscrit soit complet et prêt à être soumis. Cela évitera aussi que votre projet soit retardé.

Merci pour votre coopération.

Les propositions sont à envoyer au Comité éditorial, cemca.dir@francia.org.mx.

Joëlle Gaillac

*Département de publications et diffusion
Centre français d'études mexicaines et
centraméricaines (CEMCA)*

cemca.pub@francia.org.mx